

	<b>Réunion exceptionnelle</b> <b>Jeudi 17 février 2022</b> <b>19 heures 00</b>  <b>En visio</b>				
<b>COMITE DEPARTEMENTAL ALLIER</b>	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="97 497 411 1025"> <u>Présents</u> </td> <td data-bbox="411 497 1452 1025"> LEFAURE Thierry <span style="float: right;">Président</span>  BEUPARLANT Astrid  BOUCHARD Christine  BRANGER Sébastien  BRANGER Sophie  BRAVARD Laurent  GARÇON Bernadette  LAPORTE Guy  LAPORTE Michèle  LATHENE Jérôme  PERROT Nathalie  ROBIN Laurent  SCHMITT Jean-Marc  SZYMANSKI Mélanie </td> </tr> <tr> <td data-bbox="97 1025 411 1240"> <u>Excusés</u> </td> <td data-bbox="411 1025 1452 1240"> BERGON Alain  CHANET Florian  DESFORGES Christelle  FRAILE Xavier </td> </tr> </table>	<u>Présents</u>	LEFAURE Thierry <span style="float: right;">Président</span> BEUPARLANT Astrid BOUCHARD Christine BRANGER Sébastien BRANGER Sophie BRAVARD Laurent GARÇON Bernadette LAPORTE Guy LAPORTE Michèle LATHENE Jérôme PERROT Nathalie ROBIN Laurent SCHMITT Jean-Marc SZYMANSKI Mélanie	<u>Excusés</u>	BERGON Alain CHANET Florian DESFORGES Christelle FRAILE Xavier
<u>Présents</u>	LEFAURE Thierry <span style="float: right;">Président</span> BEUPARLANT Astrid BOUCHARD Christine BRANGER Sébastien BRANGER Sophie BRAVARD Laurent GARÇON Bernadette LAPORTE Guy LAPORTE Michèle LATHENE Jérôme PERROT Nathalie ROBIN Laurent SCHMITT Jean-Marc SZYMANSKI Mélanie				
<u>Excusés</u>	BERGON Alain CHANET Florian DESFORGES Christelle FRAILE Xavier				

Le Président remercie les membres présents.

Avant de débiter les travaux, il tient à féliciter le Nautic Club de Moulins. En effet, trois jeunes ont été retenus pour faire partie de la sélection régionale des meilleurs joueurs de water-polo de la ligue.

### 1°) Comité Départemental Olympique Sportif

Le Président informe les membres qu'il a organisé la réunion exceptionnelle de ce jour dans le cadre de la remise en place du Comité Départemental Olympique de l'Allier.

En effet, une assemblée générale électorale a lieu le 11 mars 2022. Auparavant, il est demandé aux Comités départementaux (toutes disciplines confondues) de transmettre les candidatures de membres pour représenter leur discipline. Ces candidatures doivent au préalable être validées par une réunion du Comité départemental. Pour que les candidatures soient recevables il faut également que le procès-verbal de la réunion au cours de laquelle les candidatures ont été validées, soit transmis.

Le Président propose les candidatures suivantes :

Thierry Lefaure

Bernadette Garçon.

Le Président et Vice-Président demandent si d'autres personnes souhaitent être candidats.

Le Président précise que le CDOS va fonctionner sans salarié. Il s'agit, à la demande du Comité olympique et du Conseil départemental de l'accompagnement festif « Terre de jeux » dans la perspective des jeux olympiques 2024 principalement pour les 2 premières années

Un avis favorable, à l'unanimité des membres présents, est émis pour les deux candidatures proposées.

## **2°) Compétition du 27 mars 2022 - nouveau programme sportif ligue Auvergne Rhône Alpes**

Suite à une décision de la ligue, le circuit régional n'existe plus.

De ce fait, le Comité de natation du Puy de Dôme envisage d'annuler la journée qui devait se dérouler à Ambert dans ce cadre le 20 Mars.

Quant à lui, le Président a réservé la piscine de Bellerive pour organiser ce 27 mars une compétition du Comité de l'Allier à la place de celle du circuit régional.

Le Président a été sollicité par le Président du Comité départemental de natation du Puy de Dôme pour que les nageurs du Puy de Dôme participent à cette compétition et que son Comité bénéficie d'une rétrocession.

Le Président souhaite que les membres se prononcent sur :

- le principe,
- le montant de la rétrocession sur les engagements.

Le montant des engagements serait de 4 euros par course.

Le Cantal ne participera sans doute pas.

Le programme sera identique à celui prévu initialement dans le cadre du circuit régional.

Après échanges entre les membres présents il est retenu le principe suivant.

La rétrocession qui sera accordée au Comité départemental de natation du Puy de Dôme sera égale à 2 euros par engagement.

Ce montant de 2 euros sera reversé, sous réserve que le montant restant au Comité départemental de natation de l'Allier couvre la totalité des dépenses engagées pour l'organisation de la manifestation.

Dans le cas contraire, le montant sera réduit d'autant.

Le Président fera part de cette décision au Président du Comité départemental du Puy de Dôme.

### 3°) Questions diverses

Le Président demande aux membres de bien vouloir l'autoriser à engager les premières dépenses pour la sélection départementale.

- 14 et 15 mai 2022, à Aurillac,
- 04 et 05 juin 2022 à Chatte (près de Grenoble).

Il faut d'ores et déjà réserver les hébergements et les hôtels demandent des acomptes.

Les membres présents autorisent le Président à engager les démarches et à régler les sommes correspondantes.

Jérôme Lathène est en cours d'analyse des différents résultats et a identifié des nageurs qui ont un potentiel pour intégrer l'équipe départementale.

Le Président rappelle que la compétition du 8 mai inter teams prévue sur la journée à la piscine de Moulins ne se fera que sur l'après-midi et la matinée sera réservée pour le regroupement des nageur-ses retenu-es pour les sélections.

Le Président rappelle que la prochaine réunion du Comité des territoires de la ligue Auvergne Rhône Alpes se déroulera le 05 mars 2022 à Vichy - 9h30 au Creps.

L'ordre du jour sera de travailler sur la Convention d'objectifs que la ligue adressera aux comités départementaux.

Il y aura deux compétitions de la ligue qui se dérouleront dans le département de l'Allier à Vichy (les 10,11 et 12 juin 2022) et à St Victor (les 27 et 28 mai 2022), le Président demande aux membres du comité de prévoir, dans la mesure du possible, des disponibilités pour ces journées.

Calendrier des prochaines réunions du Comité

- 18 mars 2022 à Montluçon,
- 20 mai 2022 à Dompierre,
- 8 juillet 2022 à Saint Germain ou Vichy.

**La secrétaire générale**

**Bernadette Garçon**